

18 AVR. 2019

SCSI

L'Inspecteur de l'Environnement,
à

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle de Protection des Populations
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Niort, le 11 avril 2019

Affaire suivie par : Valérie HERAUD
N/Ref : VH/LM-2019-01125
PJ : 1 dossier

Objet : Déclaration dossier IED Conforme

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant,

SCEA SOULARD
Numéro S3IC 0579-00295
SIRET : 397 613 779 000 16
Adresse de l'exploitation : La Couture
79 350 CLESSE

Adresse administrative : La Couture
79 350 CLESSE

AP d'Autorisation n° 4982 modifié en date du 11 juin 2010 pour un effectif de 48 000 volailles

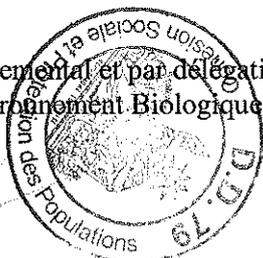
et à son instruction technique :

Dossier transmis le 20 février 2019 par l'exploitant
Demande de compléments : 28/02/2018
Réponse exploitant : 6/03/2019/
Finalisée le 11/04/2019 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD



L'Inspecteur de l'Environnement

Valérie HERAUD